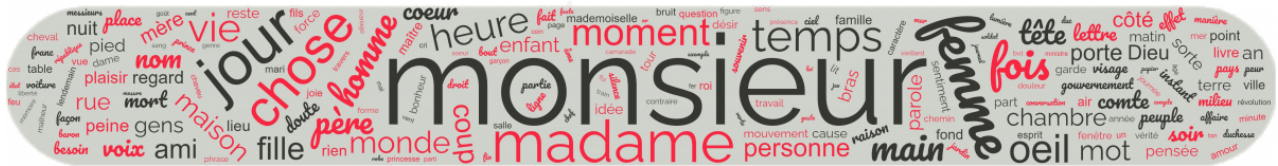


Les noms



wordclouds.com

Objectifs

- Identifier les noms et déterminer leur genre et nombre
- Distinguer les noms communs et propres, massifs et comptables
- Mettre les noms réguliers et irréguliers au pluriel

Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Que les bords du Cher étaient beaux, pourtant ! Sur la rive où l'on s'arrêta, le coteau venait finir en pente douce et la terre se divisait en petits prés verts, en saules séparées par des clôtures, comme autant de jardins minuscules. De l'autre côté de la rivière les bords étaient formés de collines grises, abruptes, rocheuses ; et sur les plus lointaines on découvrait, parmi les sapins, de petits châteaux romantiques avec une tourelle. Au loin, par instants, on entendait aboyer la meute du château de Préveranges.

Nous étions arrivés en ce lieu par un dédale de petits chemins, tantôt hérissés de cailloux blancs, tantôt remplis de sable — chemins qu'aux abords de la rivière les sources vives transformaient en ruisseaux. Au passage, les branches des groseilliers sauvages nous agrippaient par la manche. Et tantôt nous étions plongés dans la fraîche obscurité des fonds de ravins, tantôt au contraire, les haies interrompues, nous baignions dans la claire lumière de toute la vallée. Au loin sur l'autre rive, quand nous approchâmes, un homme accroché aux rocs, d'un geste lent, tendait des cordes à poissons. Qu'il faisait beau, mon Dieu !

Le Grand Meaulnes, Alain-Fournier ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels mots soulignés commencent par une lettre majuscule ? Comment ces mots sont-ils différents des autres ?
- Quels mots sont pluriels ? Typiquement, comment est-ce que la forme du mot l'indique ? Quels mots ont une forme différente du pluriel, et qu'est-ce que ces mots ont en commun ?
- En général, les mots soulignés qui se terminent par *-e* (*rive, pente, terre...*) sont de quel genre ? Y a-t-il des exceptions ?

Introduction

Un nom est un mot qui fait référence (à un lieu, une chose, une personne, un événement, une activité, un concept...) et qui peut avoir la fonction de sujet ou d'objet dans une phrase. Les noms en français peuvent être catégorisés comme communs ou propres, comptables ou massifs, singuliers ou pluriels, et masculins ou féminins.

commun ou propre

Les noms communs indiquent une catégorie (par exemple, le nom *chat* indique la catégorie de chats, qui inclut beaucoup d'animaux individuels). Pour indiquer un membre spécifique de leur catégorie, ces noms ont besoin d'un déterminant (e.g. *ce chat*). Les noms communs ne prennent une majuscule qu'en début de phrase.

Représentants de la **vie** artificielle, ils vont progressivement coloniser des **continents** entiers du **cyberespace**.

Les noms propres indiquent un individu spécifique (une catégorie avec un seul membre) et prennent toujours une majuscule.

Michel et Evelyne habitent près de Rouen.

comptable ou massif

Les noms comptables (ou *dénombrables*) identifient des entités individuelles que l'on peut compter.

On frappe justement à la porte, deux **coups** puis un **coup**.

Par contre, un nom massif (ou *indénombrable*) signifie une entité que l'on ne peut pas compter. Dans l'exemple suivant, chaque ingrédient mentionné est conçu comme une quantité indéfinie et donc indénombrable.

J'ajoute de la **farine**, du **lait**, du **sel** et du **poivre**.

La différence entre les noms comptables et massifs est typiquement très claire. Cependant, quelque chose qui est typiquement massif comme l'eau (*je voudrais de l'eau*) peut néanmoins être conçu en termes comptables. Et vice versa, quelque chose qui est typiquement comptable comme un chemin (*un chemin, deux chemins, trois chemins*) peut être conçu en termes massifs :

Je trouve que c'est **une eau** de bonne qualité.

Le fait qu'il y ait encore un ministère des Droits des femmes prouve qu'il y a **du chemin** à parcourir.

Le nombre

Les noms comptables ont une forme singulière et une forme plurielle. Typiquement, la pluralité est marquée en ajoutant un -s à la fin de la forme de base, le nom singulier. Notez, par contre, que le -s ne se prononce pas (sauf en liaison). Dans le langage parlé, le déterminant est souvent le seul indice qu'un nom est singulier ou pluriel.

Il y a 2 **personnes** la nuit et une **personne** le jour.

Les noms en **-s**, **-x**, ou **-z** ne changent pas au pluriel. Par exemple :

Il passe environ 8h par jour à chercher des **souris**. (*une souris, des souris*)

Je ne mange que des **noix** de coco. (*une noix, des noix*)

Cette nuit, les **nez** rouges risquent d'être nombreux. (*un nez, des nez*)

Les noms en **-al**, **-ail**, ou **-au** au singulier se terminent en **-aux** au pluriel. Par exemple:

Ce n'est pas un **animal** : les **animaux** ne pensent pas.

Je pense que le rapporteur fait honnêtement son **travail** et respecte les **travaux** de la commission.

Ce **matériau** nous permet justement d'avoir plusieurs **matériaux** regroupés en un.

Il y a quelques exceptions : un **bal**, des **bals**; un **carnaval**, des **carnavals**; un **festival**, des **festivals**; un **récital**, des **récitals**; un **rail**, des **rails**.

Les noms en **-eu** ou **-eau** au singulier ajoutent **-x** au pluriel. Par exemple :

S'il touche à un seul de ses **cheveux**... un **cheveu** tu entends, je l'étrangle de mes mains !

On va avoir aussi des **morceaux** des années 80 avec un **morceau** d'Earth Wind And Fire ou de Phil Collins.

Les noms en **-ou** se terminent par **-oux** au pluriel :

- un bijou, des **bijoux**
- un caillou, des **cailloux**
- un chou, des **choux**
- un genou, des **genoux**
- un hibou, des **hiboux**
- un pou, des **poux**

Les exceptions incluent : un clou, des **clous**; un sou, des **sous**; un trou, des **trous**.

pluriels irréguliers

Certains noms ont une forme irrégulière au pluriel :

- un oeil, des **yeux**
- Madame, **Mesdames**
- Monsieur, **Messieurs**
- Mademoiselle, **Mesdemoiselles**

Notez que certains noms suivent la règle normale pour la forme écrite du pluriel mais ont une prononciation différente au pluriel. Par exemple, le **-f** de ces mots est prononcé au singulier, mais pas au pluriel :

- un oeuf, des **oeufs** [de zø]
- un boeuf, des **boeufs** [de bø]
- un os, des **os** [de zo]

Contrairement à l'anglais, le français ne marque pas le pluriel sur les noms qui font référence à une famille.

Voici **les Kennedy**, en 1961.

pluriel des noms composés

Les noms composés peuvent être formés à partir de mots de diverses catégories. La marque du pluriel s'applique aux noms et aux adjectifs, mais pas aux verbes ni aux prépositions.

- des gratte-ciels (gratte = verbe, ciel = nom)
- des petits-enfants (petit = adjectif, enfant = nom)
- des en-têtes (en = préposition, tête = nom)
- des va-et-vient (va = verbe, vient = verbe)

Cependant, un nom qui fait partie d'un mot composé ne prend pas la marque du pluriel s'il modifie un autre nom qui vient d'abord (e.g. *des chefs-d'œuvre*), si c'est accompagné d'un article (e.g. *des trompe-l'œil*), ou si c'est un nom propre (e.g. *des prie-Dieu*).

Le genre

En français, un nom est toujours féminin ou masculin. Il est typiquement introduit par un déterminant (*le, la, un, une..*) qui indique son genre.

Le genre grammatical a peu de relation avec le genre naturel. Les noms qui font référence à une catégorie humaine ou animale adoptent le genre naturel de cette catégorie (*un homme, une femme, un taureau, une vache...*). Pour les autres noms, les termes 'masculin' et 'féminin' sont arbitraires et ne veulent rien dire de plus que 'classe nominale A' et 'classe nominale B'. Il est donc essentiel de mémoriser le genre d'un nom avec sa forme écrite et sa prononciation.

📌 **Information** : Le caractère arbitraire du genre en français est dû à son histoire. À l'origine, l'ancêtre Proto-Indo-Européen du français faisait une simple distinction entre les noms inanimés (les objets, etc.) et les noms animés (les personnes et les animaux), qui étaient éventuellement séparés en masculin et féminin. Au cours de son développement en latin et puis en français, ce système tripartite (masculin vs féminin vs inanimé/neutre) a été simplifié pour faire un système bipartite (masculin vs féminin) en accordant un genre à tous les noms inanimés.

🌐 **Variation** : Le genre des noms peut changer au fil du temps, surtout pour les noms moins fréquents ou typiquement précédés de l'article ambigu *l'* (puisque les locuteurs ignorent le genre « correct »). D'où la variance des noms de saisons (*été, automne*, etc.), tous masculins en français de référence alors que souvent féminins en français familier du Québec (de même pour *argent, avion, sandwich...*).

Quelques mots ont changé de genre au singulier sans changement au pluriel. Les mots *amour, délice*, et *orgue* sont censés être masculins au singulier, féminins au pluriel (*le grand amour, de belles amours*). Le genre du mot *gens* (qui est toujours pluriel) varie selon la place de l'adjectif qui le modifie (*les bonnes gens, les gens forts*). Toutefois, il faut reconnaître que ces règles sont suivies plus strictement à l'écrit et au registre formel qu'à l'oral ou au registre familier.

le genre des personnes

Quand un nom fait référence à une personne, son genre est généralement déterminé par le genre de la personne. Le plus souvent, la forme féminine d'un nom est faite en ajoutant un **-e** au nom masculin. Notez que l'ajout du **-e** change la prononciation de certains mots :

Votre père est **avocat**, votre mère était **avocate**.

La femme de mon meilleur **ami** est naturellement ma meilleure **amie**.

Il y a des cas où la forme féminine du nom change plus radicalement.

La **serveuse** dispose des fleurs dans les vases et le **serveur** est un maniaque des nappes.

Le talent du **comédien** ou de la **comédienne** s'exerce aussi dans le sens de la caricature.

C'est une **actrice** qui vit avec un **acteur**.

On aura donc un nouveau **champion** ou une nouvelle **championne**.

Chacun pouvait dédier une chanson à son **copain** ou sa **copine**.

En général, quand un nom masculin se termine par **-e**, le nom féminin reste sans changement. Seuls le déterminant ou le contexte indiquent si c'est un nom féminin ou masculin.

Puis les circonstances font que je rencontre un jeune **artiste**, une jeune **artiste**.

 **Variation** : Les noms de certains métiers historiquement inaccessibles aux femmes ont subi depuis les années 70 un processus de féminisation, avec des formes variables comme résultat. Si *docteur* se présente comme le féminin évident de *docteur*, d'autres métiers donnent lieu à une diversité de formes suggérées (pour *chef* : *cheffe*, *chêfe*, *cheffesse*...). Au Québec, la féminisation des métiers a avancé plutôt progressivement. En France, à cause de l'influence conservatrice de l'Académie Française, beaucoup d'institutions ont été plus lentes à adopter certaines formes, y compris *écrivaine* et *auteure/autrice*. Ceux qui préfèrent garder les formes masculines en parlant des femmes regardent le masculin grammatical comme neutre, alors que d'autres critiquent la présomption d'un masculin par défaut. Lorsque la forme du nom reste invariable (*médecin*, par exemple, garde sa forme car la forme féminine potentielle, *médecine*, est déjà son propre mot), le genre de la personne est toujours indiqué par l'article : *une médecin*.

le genre des objets et des idées

Le genre des noms qui font référence à des choses et des abstractions est arbitraire. Néanmoins, on peut souvent le déduire par la terminaison du mot. Typiquement, les mots en **-age**, **-ment**, **-eau**, **-phone**, **-scope**, **-isme** sont masculins

et ceux en **-tion, -sion, -té, -ette, -ance, -ence, -ie, -ure, -ode/-ade/-ude** sont féminins.

terminaisons masculines	terminaisons féminines
le from age	la sal ade
le monum ent	la fourch ette
le sentim ent	la télévis ion
le coute au	la cultur e
le télé phone	la situat ion
le microsc ope	la sociét é
le romant isme	la différen ce
	la philosoph ie

le genre des noms propres

Les noms propres n'ont parfois aucun indice de leur genre, étant donné qu'ils apparaissent souvent sans article. Néanmoins, le genre des noms propres devient évident dans des circonstances où ils sont accompagnés d'un mot qui marque le genre, comme un déterminant ou un adjectif.

Dans la famille Lévy, il y a **une Sylvie**.

Viens, **mon Francis**, on y va.

Nous allons parler de notre **douce** et **belle France**.

Le genre des noms propres est déterminé selon le tableau suivant :

Type de nom propre	Genre	Exemples
nom d'une personne	genre de la personne	Sylvie (f), Francis (m)
nom d'un événement	genre du nom commun correspondant	le Tour de France, la Coupe du monde
nom d'une planète	féminin	Saturne (f)
nom d'un continent	féminin sauf l'Antarctique et l'Arctique	l'Asie (f)
nom d'un pays ou d'une île	généralement féminin si se terminant par -e exceptions : le Mexique, le Cambodge, le Mozambique, le Zimbabwe, le Belize, le Suriname	la Côte d'Ivoire, le Pérou

nom d'une ville	généralement masculin	Paris (m)
-----------------	-----------------------	-----------

📌 **Information** : Certaines villes, comme la Nouvelle Orléans ou le Caire, incluent l'article dans leur nom, rendant donc évident leur genre. Parmi d'autres villes, on peut trouver des genres contradictoires (*la Londres du XIXe siècle, le Londres des années 60*). Néanmoins, l'application du genre masculin à toutes les villes sans article devient de plus en plus commun.

Observations sur quelques noms

homophones à double genre

Des paires de mots avec la même forme mais un sens différent sont appelés *homophones*. Il est possible de distinguer certains homophones grâce au genre différent des deux mots.

- *un manche* (a handle), *une manche* (a sleeve)
- *un poste* (a job), *la poste* (post office)
- *un livre* (a book), *une livre* (a pound)
- *un voile* (a veil), *une voile* (a sail)
- *un moule* (a mold), *une moule* (a mussel)
- *un espace* (area, room, outer space), *une espace* (written space)

les nombres nominaux

Les numéraux cardinaux *deux, trois*, etc. sont des adjectifs. On peut dériver un nom pour une quantité approximative en ajoutant *-aine* à certains nombres. Les nombres qui le permettent sont *douze* (*une douzaine*), *quinze* (*une quinzaine*), et les multiples de *dix* (*une dizaine, une vingtaine, une trentaine...*) jusqu'à *cent* (*une centaine*). *Mille* a sa propre forme pour indiquer une quantité approximative : *un millier*. Ces nombres sont suivis de **de** devant un nom :

Elle sera en ville pour **une quinzaine de** jours.

Une cinquantaine de députés étaient présents au moment du vote.

Pour indiquer une fraction, il faut dire le numérateur comme nombre cardinal (*cinq, six, sept...*) suivi du dénominateur comme nombre ordinal (*cinquième, sixième, septième...*).

Les montagnes couvrent les **trois cinquièmes** de l'étendue du territoire.

Les dénominateurs en bas de cinq ont des formes spéciales : *un demi* (1/2), *un tiers* (1/3), et *un quart* (1/4).

Demi est variable après (mais pas devant) un nom qu'il modifie :

Mireille ajoute une tasse et **demie** de lait.

J'ai quitté Paris une **demi**-heure après eux.

Ne confondez pas *demi*, qui modifie une unité (*un demi-siècle, un an et demi*), avec *la moitié (de)*, qui est un nom indépendant.

Il oublie **la moitié de** nos sorties ensemble.

temps, heure, et fois

Temps peut signifier soit « time » soit « weather » (auquel cas il est presque toujours accompagné du verbe *faire*).

Ils passaient la plupart de leur **temps** dans le jardin.

Là, on part, il fait un **temps** pourri.

Temps est généralement singulier mais peut être utilisé au pluriel, en particulier dans l'expression suivante :

On dirait que les **temps** ont changé.

Voici les expressions les plus couramment utilisées avec **temps** :

Faut bien rêver **de temps en temps**.

Je pense à toi **tout le temps**.

Brigitte **prend son temps** avant de rentrer chez elle.

Ça me rappelle le **bon vieux temps**.

De mon temps, il était normal de saluer ses voisins.

Mais **la plupart du temps** ils refusent.

Elle était trop brillante pour **perdre son temps** à taper sur un clavier et répondre au téléphone.

Pendant ce temps, on va faire la sauce blanche.

On n'a pas **le temps de** discuter.

Tu arrives **à temps pour** prendre ma place.

Heure est féminin et peut être utilisé au singulier ou au pluriel. Il est utilisé pour désigner l'heure de l'horloge.

Quelle **heure** est-il ?

Tu as **l'heure** ?

Il arrive à Liège vers six **heures** du matin !

Maintenant c'est **l'heure** de la lecture.

Fois est féminin et ses formes singulières et plurielles sont identiques. Il est utilisé pour désigner un ou plusieurs cas d'un évènement.

C'est toujours un peu inquiétant, la première **fois**.

J'ai un suivi trois **fois** par semaine et je n'ai aucune difficulté à en parler.

A chaque **fois** que je fais quelque chose, je pense à cette promesse.

Cela constitue à la **fois** une bonne nouvelle et une source d'inquiétude.

Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/noms.

